

27^{ième} assemblée annuelle
St-Hyacinthe, 21 et 22 novembre 1991

RAPPORT DU DIRECTEUR

Lawrence McBrearty



Table des matières

Introduction

Un syndicalisme pour mieux vivre p. 3

1

Une récession «made in Canada» p. 7

2

La souveraineté du Québec et les Métallos p. 11

3

Ce que les Métallos ont réalisé en 1991 p. 15

4

Ce qu'on prévoit pour 1992 p. 19

Conclusion

p. 20

INTRODUCTION

«Un syndicalisme pour mieux vivre»

C'est avec grand honneur et beaucoup de gratitude que j'ouvre cette 27^e Assemblée annuelle des syndicats locaux du Québec à titre de quatrième directeur du Syndicat des Métallos du district 5.

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue à ce magnifique complexe hôtelier, l'Auberge des Seigneurs. Je suis d'autant plus fier de vous accueillir dans ce lieu que les travailleurs et travailleuses de cet hôtel sont membres du Syndicat des Métallos. Permettez-moi de vous présenter notre confrère Guy Lemonde, président de l'unité du local composé 9200.

Nous nous rencontrons aujourd'hui sur le thème d'un syndicalisme pour mieux vivre. Ce n'est pas par

hasard s'il s'est naturellement imposé à nous cette année. Nous assistons à des changements structurels majeurs dans notre économie. Malgré les préoccupations nouvelles que nous devons intégrer dans notre action syndicale, nous ne devons pas oublier que nous vivons tout de même dans une société industrielle très avancée. Il y a place pour un mieux-vivre pour tout le monde dans cette société. Il n'est pas normal que la pauvreté réapparaisse sur une grande échelle au Québec. Il n'est pas normal que la social-démocratie soit attaquée de toutes parts. Il n'est pas normal que les bases même du contrat social existant soient remises en cause avec le désengagement de l'Etat. Il n'est pas normal que des emplois de qualité soient remplacés par des emplois précaires et à temps partiel. Nous devons refuser de nous laisser enfermer dans les discours de la peur. Il est possible de gagner notre vie sans la perdre. Nous sommes assez développés pour atteindre cet objectif. Les changements technologiques nous menacent actuellement car ils entraînent des mises-à-pied et du chômage. Pourtant ils pourraient être utilisés pour réduire le temps passé au travail et permettre à plus de monde de travailler. Nous n'en sommes pas là. Cependant il est important d'affirmer que le progrès peut et doit amener aussi une meilleure qualité de vie.



Photo: Serge Jonqué

Jacques Martin, métallo chez Drummond McCall a reçu 190 000 \$ grâce à l'action des Métallos. La compagnie prétendait lui devoir 38 000 \$ pour sa retraite.



Photo: André Laplante

Le Fonds humanitaire des Métallos aide les cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve. On aperçoit Gertrude Lavoie et Louise Garnier.

Notre rôle est toujours de défendre nos acquis, de pousser pour de plus grandes réformes et aussi de donner une direction aux changements en cours dans notre économie et notre société de façon à ce qu'ils aillent dans le sens des intérêts des travailleurs et travailleuses du Québec.

C'est pourquoi je trouve important de réaffirmer que les changements qui interviennent actuellement ne doivent pas nous détourner des grandes revendications du mouvement syndical. Je me dois d'en énumérer quelques-unes qui constituent toujours une priorité pour nous les Métallos: l'amélioration du sort réservé à nos retraités, une loi pour protéger notre monde contre les fermetures sauvages, faire progresser les conditions de vie et de travail des femmes, l'intégration harmonieuse de nos immigrants, une réduction des heures de travail, une politique de plein emploi, une meilleure répartition de la richesse et une véritable politique de la main-d'oeuvre.

Nous serons appelés aujourd'hui à discuter des changements que nous vivons actuellement dans nos milieux de travail. Nos emplois sont en jeu. On nous présente comme inévitables des accords de libre-

échange qui nous mettraient en compétition avec les travailleurs exploités du Sud des Etats-Unis et du Mexique. Je ne crois pas qu'il soit possible et souhaitable d'être une société fermée sur elle-même. Mais je refuserai toujours que cela se fasse dans un sens contraire aux intérêts des membres que nous représentons.

C'est pourquoi nous tâcherons d'identifier ensemble de quelle manière notre syndicat peut redéfinir son action pour faire face au défi de la productivité tout en lui permettant de demeurer le fer de lance d'un syndicalisme pour mieux vivre.

Changements chez les Métallos et à la FTQ

Des changements majeurs ont eu lieu au sein de notre syndicat et de la FTQ au cours de l'été. Certains de ces changements ont connu une couverture médiatique très importante.

Après 37 ans de service dévoué au Syndicat des Métallos, dont 17 à titre de directeur national, le confrère Gérard Docquier, a quitté son poste le 30 juin dernier. Gérard fut désigné par le Congrès du Travail du Canada afin d'occuper la co-présidence du nouvel Office de développement canadien de la main-d'oeuvre.

Léo Gérard, directeur du district 6 en Ontario succède au poste de directeur national et Harry Hynds, qui occupait le poste d'adjoint au directeur au district 6 et devient le directeur de ce même district. Ces nominations sont effectives depuis le 15 août 1991.



Photo: Serge Jongué

Léo Gérard, nouveau directeur canadien des Métallos. Gérard Docquier, ancien directeur canadien et Clément Godbout, ancien directeur du district 5.



Photo: Serge Jongué

Les Métallos de Sidbec-Montréal devant les bureaux de la compagnie pour protester contre la menace de fermeture de leur usine.

En ce qui me concerne, j'ai été assermenté au poste de directeur le 27 juin dernier succédant à Clément Godbout. Ce dernier a donné de nombreuses années de service au Syndicat des Métallos dont près de 10 ans à titre de directeur. Je tiens à remercier Clément pour le travail énorme qu'il a accompli.

Il occupe depuis le début juin le poste de secrétaire-général de la FTQ, fonction qu'occupait Fernand Daoust. Je lui souhaite la meilleure des chances dans ces nouvelles fonctions. Fernand, quant à lui, succède à Louis Laberge comme président de la FTQ. Louis fut un des personnages les plus importants de la société québécoise des dernières décennies. Son travail a largement contribué à améliorer le sort des travailleurs et travailleuses du Québec.

Il ne quitte toutefois pas la vie syndicale active. Il occupe maintenant le poste de président du conseil d'administration du Fonds de Solidarité de la FTQ. Merci Louis!

Je tiens à les féliciter et nous aurons l'occasion lors de cette assemblée de les saluer. Je profite de cette occasion pour féliciter aussi tous les dirigeant-e-s locaux nouvellement élus et/ou réélus. Je remercie enfin leurs prédécesseurs pour le bon travail accompli.

Lorsque j'ai été approché pour être candidat au poste de directeur du district 5 de notre syndicat, je dois vous avouer que j'ai longuement pesé les implications d'une telle fonction. Les responsabilités rattachées au poste de directeur sont très importantes et je ne voulais pas m'engager à les assumer à la légère. Mes 29 années au Syndicat des Métallos m'ont permis d'acquérir auprès de vous une expérience qu'il m'a toujours fait plaisir de partager pour le mieux-être de nos membres. Cette expérience m'a permis d'accepter avec fierté le poste de directeur de notre syndicat. Ensemble nous allons travailler à faire de ce syndicat un outil de plus en plus efficace pour la défense des intérêts des travailleurs et des travailleuses que nous représentons, soit un syndicalisme pour mieux vivre.

Je remercie ceux et celles qui m'ont encouragé à prendre cette décision. Je tiens à remercier plus particulièrement et publiquement ma famille qui s'est montrée solidaire de chacune de mes décisions et ce, depuis mes débuts au syndicat en 1962.



Photo: Normand Rajotte

Harry Hinds, nouveau directeur du district 6.



Lawrence McBrearty, assermenté comme directeur du district 5 le 27 juin 1991.



30^{ième} anniversaire du District 5

Notre syndicat a une belle histoire. En mars 1961, 14 syndicats locaux québécois faisaient parvenir des résolutions à l'Assemblée canadienne du syndicat réitérant leur demande d'un district québécois. Le 17 mai 1961 le Bureau exécutif, devant le résultat du vote des membres, créait le district québécois à compter du 1^{er} juin 1961. Le directeur de l'époque était Pat Burke.

Jean Gérin-Lajoie a succédé à Pat en 1965. Dans son livre «Les Métallos 1936-1981» Jean a écrit ce qui suit en parlant de la création de notre district: «Depuis cette date les Métallos québécois ont toujours voté en nombre important quand leurs intérêts étaient en jeu». Notre district a déjà 30 ans d'existence. Félicitations et merci à tous les Métallos québécois pour ces trente premières années du District 5.

Cependant notre histoire aussi intéressante soit-elle, ne nous a malheureusement pas épargnés dans nos moments difficiles dont la grève de Murdochville, la

fermeture de Gagnon et de Schefferville. Nous avons également connu la crise du début des années 80 qui nous a coûté nombre d'emplois. Les Métallos ont dû pour la première fois de leur histoire procéder à des mises à pied parmi les permanents, les permanentes et le personnel de soutien.

Nous connaissons aujourd'hui une autre période difficile de notre histoire. De nombreux confrères et consoeurs sont frappés durement par des fermetures d'entreprise, des mises à pied massives provoquées par une situation économique détériorée. Telle était la situation lors de l'entrée en fonction de mon prédécesseur, en 1981, telle est la situation qui prévaut en 1991.

Maintenant voyons de plus près ce qui se passe sur le plan économique aujourd'hui.

1.

Une récession «made in Canada»

Dans le passé, en raison de ses liens commerciaux, le profil cyclique de l'économie canadienne a toujours été relié à l'économie des États-Unis. La dernière crise n'a pas respecté la logique du passé. Cette fois-ci, l'économie canadienne est entrée en récession avant l'économie américaine.

Les faits indiquent que les explications de l'actuelle récession résident principalement dans la politique monétaire de la Banque du Canada. Cette politique a largement contribué à déstabiliser l'économie canadienne et ceci bien avant que l'on entre en récession en avril 1990.

Le manque d'orientation globale dans les politiques économiques que le gouvernement met de l'avant a assurément contribué à ralentir la reprise.

Le ministre des Finances du gouvernement fédéral, Michael Wilson, affirmait dans son budget du 26 février 1991 qu'étant donné les choix difficiles auxquels le gouvernement canadien était confronté, il n'avait d'autres alternatives que de maintenir la politique monétaire restrictive qu'il s'était fixé. Le gouvernement a donc décidé de maintenir le cap sur la lutte à l'inflation.

Garder le cap anti-inflationniste, tel est bien l'objectif gouvernemental et ce quoi qu'il advienne, quoi qu'il en coûte. Au moment où le gouvernement devrait viser le redressement de l'économie par des politiques économiques et sociales sensées, celui-ci s'obstine à appliquer un remède de cheval qui tue le patient. On est en droit de se demander si le projet constitutionnel du gouvernement fédéral ne l'empêche pas de saisir l'ampleur de la dégradation de l'économie. Ceci est d'autant plus navrant que personne ne veut de ce projet constitutionnel farfelu tant au Canada qu'au Québec.

Le maintien d'une politique anti-inflationniste et son effet sur la valeur du dollars canadien sont très dommageables pour les travailleurs et travailleuses du Québec dans le contexte actuel de concurrence mondiale. Le taux de chômage est à la hausse et le nombre

d'assistés sociaux atteint un record. C'est indéfendable de faire payer le prix de cette politique économique aux citoyens et citoyennes les plus démunis.

Des changements qui interpellent les Métallos

Nous faisons face à de gros défis et il ne nous faut pas s'attendre à ce que les autorités politiques assument d'elle-mêmes ces défis. Comme nous l'avons constaté, elles sont dorénavant fermement engagées dans une toute autre logique. Tant au sein de chacune des entreprises qu'à l'échelle de l'industrie ou des secteurs économiques, notre syndicat a la responsabilité de prendre en charge les changements qui nous affectent.

Certaines entreprises ont été indolentes devant le changement, peu soucieuses de relever le niveau technologique de leurs activités, de consacrer des efforts à la recherche et au développement, de répondre aux problèmes environnementaux, d'investir dans la formation continue et l'amélioration de la compétence des travailleurs et des travailleuses.

Trop souvent, elles se sont développées sur la lancée des années passées, ne réagissant que lorsque des problèmes majeurs se posaient. En bout de piste, ce sont encore les travailleurs et les travailleuses qui ramassent la note.

Notre action syndicale doit empêcher que les entreprises se complaisent dans leur confort rentable pour ensuite se retourner au moment des difficultés vers les salaires et les conditions de travail de nos membres pour compenser les pertes encourues.

Des appels de détresse

Depuis que j'occupe le poste de directeur, rarement une semaine ne s'est terminée sans que je reçoive un appel de détresse: mises-à-pied massives, fermetures d'usine annoncées pour une telle date, requêtes en fusion d'accréditations fédérale et provinciale, compa-



gnies annonçant des stratégies de rationalisation, entreprises déménageant soit aux États-Unis ou en Ontario et, prochainement sans doute, au Mexique.

À quelques exceptions près, les raisons avancées sont toujours d'ordre économique. Ce qui est le plus déplorable dans certaines situations, c'est que même lorsque nous offrons notre participation pour la survie des emplois et de l'entreprise, plusieurs refusent carrément. Pourtant nous sommes prêts à faire notre part par le biais du Fonds de solidarité ou de la participation des travailleurs et travailleuses dans la réorganisation du travail.

Heureusement plusieurs employeurs ont su évoluer et acceptent de s'impliquer pour sauver des emplois. Ils transmettent clairement au syndicat les enjeux et les éléments entourant la situation. Les principaux facteurs qui ressortent au niveau de l'entreprise sont la productivité, la compétitivité, et les difficultés économiques engendrées par le maintien d'un dollar élevé. Devant cet état de fait, quelles approches devons-nous prendre comme syndicat responsable?

Sommes-nous prêts à participer et à intervenir dans l'organisation du travail et à quelles conditions? Comment négocier en même temps une meilleure sécurité d'emploi, une meilleure protection de l'environnement, des programmes de formation adéquats? Nous sommes conscients que les choses changent avec une très grande rapidité. Comme je le disais au début de mon rapport la révolution technologique qui s'accomplit dans les milieux de travail laisse entrevoir de grandes possibilités, mais aussi des conséquences qui ne sont pas nécessairement souhaitées dans nos vies.

Bilan de nos expériences

Au cours de cette assemblée, vous aurez l'occasion d'exprimer vos opinions sur la place que devra occuper votre syndicat dans le monde de demain. J'ai besoin, comme directeur, de connaître vos idées, vos opinions et vos expériences de façon à développer les outils essentiels à notre action syndicale.

Devant la tendance actuelle de réorganisation du travail, le Syndicat des Métallos sera appelé à jouer un nouveau rôle. Nous n'accepterons pas de laisser aux employeurs la redéfinition du milieu du travail. Nous ne nous limiterons pas à réagir aux changements qui s'opèrent dans le fonctionnement des entreprises. Nous allons prendre l'initiative et proposer des façons d'organiser le travail qui comprendront un nouveau partage des pouvoirs dans l'entreprise. Nous allons dresser ensemble au cours de cette assemblée le bilan de nos expériences en matière de réorganisation du milieu de travail.

Dans nos réflexions en ateliers, gardons en tête que les recours aux nouvelles stratégies de gestion et aux nouvelles technologies sont là pour demeurer. Il y a plusieurs approches qui s'affrontent actuellement dans nos milieux de travail. Citons celle des relations humaines, celle visant à modifier l'organisation même du travail, l'approche socio-technique, le modèle japonais, le système de la qualité totale, le système «juste à temps». Il y en a certainement d'autres avec lesquelles vous devez composer tous les jours. Retenons que ce ne sont que quelques-unes des nouvelles stratégies de gestion qui évoluent et qui sont introduites actuellement non seulement ailleurs en Amérique du Nord, mais ici même au Québec.

Je ne crois pas que nous pouvons nous accorder le luxe d'être absents face à ces nouvelles approches. Comme société nous sommes à la croisée des chemins en matière économique. À l'heure de la globalisation de l'économie, à l'heure d'un possible libre-échange à trois, à l'heure d'un indigeste dollar à près de 90 cents, nous nous devons de repenser notre économie, passer à l'offensive et proposer des solutions qui tout en étant viables économiquement soient acceptables socialement. Des secteurs entiers de l'économie sont en danger. Les pâtes et papiers, le secteur baromètre de l'économie québécoise, fait face à une crise inimaginable quelques années auparavant.

Nous ne pouvons pas rester indifférents aux situations difficiles qui nous entourent. Nous avons laissé dans le passé, la viabilité économique des entreprises aux mains des entrepreneurs et des gouvernants. Force nous est de constater que la poursuite du profit à court terme des entreprises et la gestion par sondage des gouvernements, n'ont pas permis d'obtenir une économie dans laquelle les travailleurs et les travailleuses ne soient pas les victimes. Nous devons donc prendre en main le défi de la productivité. Toutefois, notre participation ne se fera pas sans conditions. Des thèmes chers à nos membres devront faire partie de la redéfinition du travail. Nous allons exiger par exemple que les discus-

sions incluent la formation professionnelle tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, la sécurité d'emploi, la santé-sécurité et la protection de l'environnement.

Défendre et promouvoir les intérêts des travailleurs et travailleuses du Québec.

Régulièrement, nous sommes confrontés à des situations inhabituelles qui nous obligent à repenser notre action. Notre rôle fondamental demeure le même, «la défense et la promotion des intérêts des travailleurs et travailleuses du Québec que nous représentons». Même si nous rencontrons de nouveaux problèmes pour lesquels il n'existe pas de réponses toutes faites, notre expérience syndicale nous a toujours démontré que nos membres dans leurs milieux de travail possèdent des réponses adaptées à leur situation. Il s'agit tout simplement de les écouter.

Cette recherche de compétitivité ne doit pas se faire sur le dos de l'emploi ou des acquis sociaux que nous avons. La société que nous allons redéfinir devra voir à ne pas laisser de côté les sans emplois et les plus démunis de la société. Ces derniers ne veulent plus être les bénéficiaires de l'aumône de la société. Ils veulent qu'on leur permette de réintégrer la société active grâce à des programmes de formation adaptés à leur situation.

À travers nos débats et nos initiatives, des réponses aux problèmes nouveaux qui nous confrontent seront sûrement trouvés. Récemment, un de nos membres d'origine ethnique du local 9217 des chauffeurs de taxi



Photo: Serge Jongué

Un Métallo lors de la manifestation du Premier mai à Montréal



Photo: André Laplante

Les Métallos d'Air Liquide en grève cet été.

me mentionnait la phrase suivante pour décrire sa situation: il est bon de se rappeler le double sens du mot crise issu du grec «krisis», qui signifie à la fois **moment critique** et **jugement** qui permet d'en sortir. En chinois également, le mot crise a un double sens: de «catastrophe et d'opportunité». Nous devons utiliser la catastrophe économique actuelle pour évaluer notre action et prendre encore plus en main notre destinée. Nous nous devons d'être originaux et sans préjugés dans nos réflexions.

Un tel processus de réflexion n'est pas nouveau au Québec. Nous avons dû, je l'ai mentionné plus tôt, affronter une autre catastrophe économique au début des années 1980. Un leader syndical, militant des pre-

mières heures dans son syndicat local, n'a pas eu peur de proposer une solution originale. Louis Laberge a tenu tête aux préjugés et nous a proposé la création d'un Fonds d'investissements des travailleurs et travailleuses. Le Fonds de Solidarité de la FTQ est aujourd'hui considéré comme une réussite québécoise. Corvée Habitation est une autre réussite québécoise. Nous avons pu au Québec développer des solutions originales. Ces solutions ne sont pas l'apanage des seuls grands personnages de la trempe d'un Ti-Louis ou d'un René Lévesque. Tous les travailleurs et travailleuses du Québec ont en eux les germes d'une solution originale qui associée à la culture québécoise amènera encore une fois les observateurs d'outre-frontières à affirmer que cela n'est possible qu'au Québec.

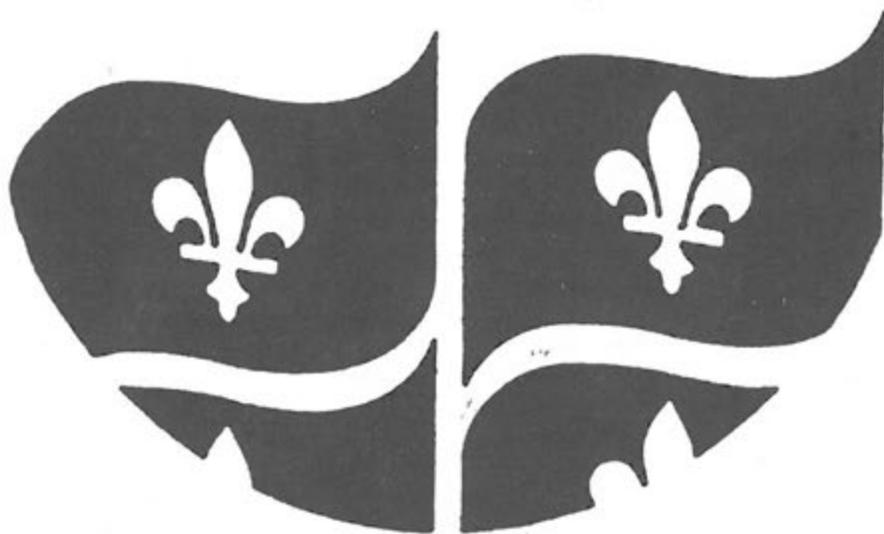
LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

2.

La Souveraineté du Québec et les Métallos



Même si l'idée de la souveraineté du Québec paraît dominer aujourd'hui au sein de la population, la partie est loin d'être gagnée. Il ne faut certainement pas minimiser l'efficacité possible de la stratégie du parti Libéral qui, au nom de la sécurité économique, thème qui leur fut rentable lors du référendum de 1980, tentera de faire passer comme conciliable la souveraineté que recherche la forte majorité des Québécois et Québécoises et une quelconque nouvelle forme de fédéralisme.

Il ne faut pas, en deuxième lieu, négliger de prendre au sérieux la contre-offensive du gouvernement fédéral. Le scénario est en marche depuis plusieurs mois déjà, plus particulièrement avec le document déposé à la Chambre des Communes le 26 septembre dernier. Intitulée, «Le fédéralisme canadien et l'union économique: partenariat pour la prospérité» cette proposition est une nouvelle version pour amener le peuple québécois à douter de lui comme les Libéraux fédéraux ont réussi à le faire en 1980.

Notre choix est fait depuis longtemps

Sur la question de fond de l'avenir du Québec, le Syndicat des Métallos a fait son choix. Sa réflexion date depuis plusieurs années déjà. Les points culminants de ce débat ont porté sur de nombreux aspects de la société québécoise: syndicaux, sociaux, économiques, législatifs et politiques.

En octobre 1972, à l'Assemblée annuelle des Métallos de Sherbrooke, 78% des délégués se sont prononcés en faveur d'un Québec souverain et nous avons été la première instance syndicale à le faire.

En 1978, à l'Assemblée annuelle de Québec, 300 délégués présents ont appuyé à 90% «la souveraineté politique du Québec, accompagnée d'une association économique avec le Canada, comme constituant un objectif souhaitable».

● Nord-Ouest québécois



André Gravel



Yvon Royer



Denis Lévesque



Gaétan Piché

L'Éc
en '1

● Montréal



Michel Deveault,
coordonnateur



Héliène Bérubé



Claude Boyer



Denis Cyr



Lisette Denis



Marc Lebeau



Bruno Lefebvre



Gilles Audette



Yves Morriveau



Claire Paquette



Alain Poirier



Georges Poirier



Marcel Sasseville

● Iberville



Arnold Dugas,
coordonnateur



Robert Bernier



Yvon Clément



Isabelle Duranleau



Gérard Grégoire

• Sept-Îles



Jean-Claude De Grasse,
coordonnateur



Roland Labonté



Gordon Ringuette



Daniel Roy

• Québec



Lawrence McBrearty,
directeur



Romain Marin,
coordonnateur



Alain Cloutier



Jean Lapointe



André Tremblay,
directeur-adjoint



Jean-Pierre Lapointe



Michel Arsenault

• Recrutement

• Services techniques



Charles Trudel



Réjean Bellemare,
Recherche



Gérard Lachance,
Santé-sécurité



Michel Levac



Gilles Pelletier



André Laplante,
Information



Jean-Eudes Simard,
Formation

En 1980, en début d'année, nous avons participé nombreux comme Métallos au congrès spécial de la FTQ, où 2000 délégués ont recommandé de voter en faveur du «oui» au référendum tenu sur la souveraineté-association.

D'ailleurs, la FTQ a été la seule centrale syndicale à le faire. À la fin de cette même année, l'Assemblée annuelle des Métallos a appuyé sans réserve le Parti Québécois pour l'élection provinciale de 1981. Comme vous pouvez le constater, ce ne sera pas nouveau chez les Métallos de prendre position sur l'avenir du Québec.

Les raisons qui ont conduit à ce choix au cours des années furent très évidentes et selon moi le sont encore aujourd'hui. Je me permets ici, cependant, de faire une suggestion à ceux et à celles qui ont la lourde tâche d'élaborer ce que j'appellerais «l'aménagement de la souveraineté québécoise». Avant de commencer à négocier quoi que ce soit avec le Gouvernement fédéral, commençons par établir clairement en faits et en droit cette souveraineté chez-nous au Québec.

Un consensus s'est dégagé lors de la Commission Bélanger-Campeau afin de connaître la volonté du peuple québécois sur la question de sa souveraineté politique. Robert Bourassa doit respecter ce qui est aujourd'hui inscrit dans une loi et tenir un référendum en 1992.

De toute façon s'il venait à déclencher des élections plutôt que d'enclencher le processus référendaire, il va falloir intervenir en faisant ressortir le véritable enjeu que Robert Bourassa ne manquera pas de vouloir camoufler : la souveraineté du Québec. Dans cette éventualité, soyez assurés que les mesures seront prises afin qu'une fois de plus comme syndicat démocratique, vous ayez la chance de participer et de vous prononcer au nom des membres que vous représentez. C'est notre devoir et une obligation de nous prononcer clairement pour ceux et celles que nous représentons. C'est ensemble que nous le ferons!



Photo: Raymond Boisvert

Les membres du local 5994 qui travaillent chez Russelsteel lors d'une partie de sucre à St-Eustache.

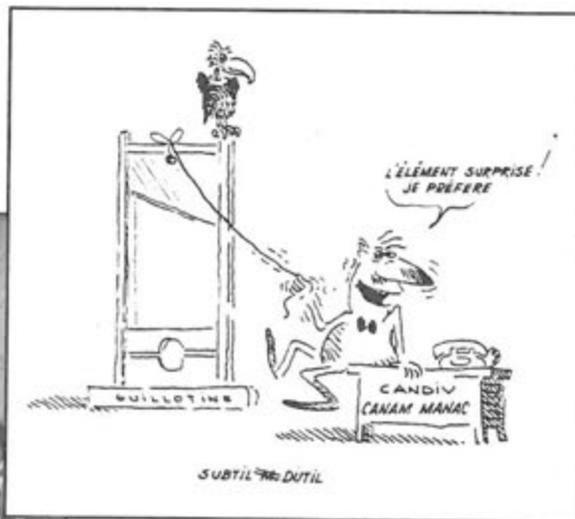
3.

Ce que les Métallos ont fait en 1991

Au cours de la dernière année, notre syndicat fut très actif. Les permanents et les permanentes affecté-e-s au service ont négocié 212 conventions collectives entre le premier septembre 1990 et le 31 août 1991. Il s'agit d'un travail titanesque surtout si l'on tient compte de leurs activités de soutien aux sections locales. Et je ne parle pas ici des 32 grèves légales d'une durée de 2 jours à 10 mois qui se sont produites dans notre district cette année. J'en profite pour souligner l'extraordinaire combativité dont font preuve les Métallos du Québec. Nos gens refusent de céder au chantage éhonté que font les patrons en prétextant les difficultés de l'économie. C'est vrai qu'elle ne va pas très bien. C'est vrai que nous assistons à des mutations importantes. Mais la solution ne réside pas seulement de notre côté. Nous n'accepterons jamais qu'on utilise ce contexte pour nous faire avaler et accepter n'importe quoi. Je l'ai dit tout le long de mon rapport. Nous sommes prêts à faire notre bout de chemin. Mais il n'est pas question que les Métallos acceptent que le Québec devienne un pays calqué sur le modèle de la main-d'oeuvre à bon marché en Asie du Sud-Est ou ailleurs.

Vous avez une équipe de permanents et permanentes de premier ordre. Deux nouveaux permanents se sont joints à cette équipe au cours de l'année, il s'agit de Denis Cyr assigné au bureau de Montréal et de Gaétan Piché assigné au bureau de Chibougamau.

Les permanents affectés au recrutement ont connu une année toute aussi extraordinaire. Comme je l'ai indiqué auparavant, nous avons connu une année difficile. Le nombre de membres, après avoir diminué de façon importante en début d'année, a connu une légère augmentation comparativement à l'année dernière. Malgré une période de mises-à-pied et de fermetures d'entreprises, nous avons pu obtenir ces résultats encourageants grâce au travail acharné des permanents au recrutement. Au cours de la dernière année, 51 dépôts de requêtes en accréditation ont été effectués. Plus de 1,383 membres ont été accrédités au cours de cette même période. Bienvenue à ces nouveaux Métallos. À ce jour, plusieurs demandes en accréditation n'ont toujours pas été traitées par le ministère du Travail. Une fois réalisées, ces demandes en suspend représenteront encore quelques milliers de nouveaux membres.



Conflit chez Canadian Tire à Sept-Îles.

L'esprit d'entraide, de réussite et de communication que l'on trouve au niveau de vos actions locales se retrouvent aussi dans les services offerts par votre syndicat. Le service de l'information, avec André Laplante, a mis sur pied, il y a un an un projet de correspondant-e-s régionaux. Cette équipe agit un peu comme le système nerveux de notre syndicat en retransmettant à tous les Métallos du Québec ce qui se passe dans nos sections locales. Elle s'implique aussi dans la formation de responsables locaux à l'information afin de promouvoir la mise sur pied de comités d'information et la publication de journaux locaux. Au cours de l'année l'équipe des correspondant-e-s a suivi une session de formation afin d'être en mesure d'apporter un appui efficace au recrutement.

La production de l'information fut, cette année encore, très importante. Le service a répondu à plus de 260 demandes d'informations. Vous noterez une augmentation importante du nombre de demandes qui touchent les sections locales. Le Service remplit ainsi une des priorités qu'il s'est donnée depuis quelques années soit le soutien à l'action locale. L'activité au niveau de l'information externe avec les communiqués et les conférences de presse s'est maintenue à un rythme imposant.

La formation constitue un autre service de première importance pour notre syndicat. Malheureusement ce service fut amputé d'une partie importante de ses revenus. Le gouvernement fédéral a procédé à une coupure de 10% des sommes qu'il mettait à notre disposition pour la formation. Du côté du gouvernement du Québec, la coupure fut de près de 27%. Nous avons dû réagir rapidement si nous voulions conserver le niveau de formation qui fait notre fierté à tous.

Avec Jean-Eudes Simard, responsable à la formation nous avons analysé la situation. Dans un premier temps, nous avons ajusté le calendrier de formation pour 1992 de façon à réduire nos coûts. Le changement le plus important auquel le service de formation a procédé fut la création d'une équipe de formateurs et formatrices. La création de cette équipe permettra de réduire le temps de préparation des cours. De plus, nous aurons grâce à cette équipe une plus grande rapidité de réponses aux besoins des sections locales et du syndicat. Le service de la formation a tenu une rencontre avec ses formateurs et formatrices. Des commentaires des plus intéressants ont été apportés de façon à permettre d'améliorer l'efficacité de cette équipe. Je suis convaincu que cette restructuration permettra de maintenir un service de formation de qualité.

J'en profite pour souligner le 20^{ème} anniversaire de nos cours de communication et la présence parmi nous des deux formateurs actuels Jean-Maurice Poudrier et Marcel Desroches. Je ne voudrais pas passer sous silence que le père Desroches est un des membres de l'équipe qui, avec le père Albert Milot, ont mis sur pied ces cours à notre demande. Je ne pourrais jamais mettre suffisamment l'emphase sur l'importance de ces cours pour nos militants et militantes. Ces cours vous ont permis comme à moi-même de développer les qualités de communicateur nécessaire pour exercer un leadership efficace.

Il m'est impossible de parler des activités de notre syndicat au cours de la dernière année sans mentionner le travail effectué par Réjean Bellemare de notre service de la recherche. Réjean a continué au cours de la dernière année d'effectuer l'excellent travail qu'il effectuait au niveau des régimes de retraite. Que ce soit

Photo: Louise Bilodeau



Réjean Bellemare du service de recherche en compagnie de Lawrence McBrearty, directeur des Métallos lors de la présentation du mémoire des Métallos en commission parlementaire sur les surplus des régimes de retraite.

Photo: Luc Soucisse



André St-Pierre et Ginette L'Heureux, deux des participants à la deuxième session de formation des correspondant-e-s qui s'est tenue cet automne.

lors d'évaluation de bénéfices ou de la compréhension des différentes lois les régissant, l'expertise de Réjean au niveau des régimes de retraite fut largement utilisée.

Au cours de l'année, la recherche a continué de développer de nouveaux services. Notre syndicat est maintenant mieux à même de vous appuyer pour l'analyse financière de vos entreprises. Le service d'assurance des Métallos est depuis peu sous la responsabilité du service de la recherche et devrait connaître un développement intéressant pour nos membres dans un avenir rapproché.

De plus, après discussion avec Léo Gérard, notre nouveau directeur national, il fut décidé de procéder à la création d'un conseil québécois d'évaluation des demandes de projets d'aide financière auprès du Fonds Humanitaire des Métallos. Sous la responsabilité de Réjean Bellemare, qui a déjà travaillé comme coopérant international, ce comité choisira les projets que nous voulons appuyer avec les sommes accumulées grâce à la générosité de nos membres. Les besoins dans le domaine de la solidarité humaine sont très grands tant au Québec que dans de nombreux pays du Tiers-monde. Le développement du Fonds Humanitaire des Métallos

est très impressionnant. Notre exemple de solidarité est reconnu à travers le Canada et de nombreux syndicats songent maintenant à nous imiter. Je vous demanderais de participer en grand nombre à ce grand projet des Métallos.

Le service de santé et de sécurité des Métallos est le dernier service, mais non le moindre, dont je désire vous entretenir aujourd'hui. Notre ami, Gérard Lachance, fut encore une fois très très occupé à la défense de nos accidentés. Que ce soit au BRP, à la CALP ou à la CAS, notre ministre de la santé, comme je me plais à l'appeler, a mis ses connaissances au service de nos membres. Depuis quelques mois, Gérard a accordé une attention particulière au processus de conciliation à la CALP. Gérard dresse un portrait assez positif de ce processus qui permet une réduction importante des délais et des avocasseries.

La Cour d'appel a rendu un jugement important dans la cause, Domtar - vs - Roland Lapointe. Cette décision indique qu'un travailleur n'aurait droit à une compensation concernant les 14 jours que dans la mesure où il y aurait eu du travail qu'il aurait pu et aurait dû lui être confié s'il n'avait pas été accidenté. Je n'ai pas à vous dire que cette décision a des effets néfastes pour tous nos locaux. Gérard Lachance gardera un oeil attentif sur les développements de cette cause, le syndicat impliqué ayant l'intention de porter celle-ci en appel.

Le service de santé et sécurité et celui de la formation ont uni leurs efforts pour innover en matière de formation sur la santé-sécurité au travail. Gérard et Jean-



Gérard Lachance du service de santé-sécurité en compagnie de Gabriel Cristini, ce mineur qui fait du piquetage depuis 20 ans devant le Parlement de Québec.



Métallos de la mine Minnova participant à un cours en santé-sécurité.

Eudes ont organisé, en collaboration avec l'employeur de la mine Minnova, un cours de santé-sécurité qui fut présenté à des groupes formés de nos membres et de cadres de l'entreprise. Ce cours, donné par nos représentants, qui traitait entre autres du rôle et fonctions du comité paritaire en santé-sécurité, du droit de refus, etc., fut très bien reçu de tous. Cette réussite n'aurait été possible sans l'intervention de notre confrère permanent Yvon Royer qui fut l'initiateur de ce projet.

Ceci fait le tour des activités des divers services techniques. Je vous invite à lire leurs rapports d'activité

inclus dans vos serviettes pour une description plus complète de leurs activités ainsi que celui sur les finances de notre syndicat.

La réussite du Syndicat des Métallos ne peut cependant être réduite à la somme des actions de mon adjoint, André Tremblay, des coordonnateurs, des permanents, des permanentes et du personnel de soutien. C'est aussi le travail effectué par chacun d'entre vous dans vos sections locales qui permet au Syndicat des Métallos d'être le plus important syndicat du secteur privé au Québec.

Photo: André Laplante



Pierrette Gosselin, présidente de l'unité Tecton du local 7625



Jean-Claude DeGrasse et Gilles Dextras du local de Stelco à Contrecoeur au Burkina-Faso en Afrique.



Dirigeants locaux de la région de Québec.



Dîner d'un groupe de retraités métallos du local de la compagnie CEZinc.

4.

Ce qui s'annonce pour 1992

L'année à venir s'annonce également chargée. Nous allons poursuivre cette tradition profondément ancrée chez-nous de permettre à nos gens de se rencontrer tant au plan régional qu'au niveau du secteur économique. Ces rencontres permettent aux gens de discuter ensemble de problèmes qui les touchent directement et de dégager des pistes d'action. Nous avons également commencé à consolider cette tradition au niveau de la formation avec une rencontre annuelle des formateurs et formatrices de notre syndicat. En information, le responsable du Service entreprend une tournée dans chaque région du Québec. Les correspondant-e-s de chaque région seront étroitement associés à l'organisation de ces rencontres. De plus le projet des correspondant-e-s prévoit depuis les tout débuts du programme en septembre 1990 des rencontres périodiques de l'équipe. Une première rencontre a eu lieu en octobre de cette année.

Le recrutement a également été l'objet de nombreuses discussions. Vous nous avez exprimé vos préoccupations. Il y a maintenant un véritable service du recrutement au District 5. Il commence d'ailleurs à donner des résultats extraordinaires. Mais il faut aller plus loin. Il nous manque encore des outils. C'est pourquoi nous tiendrons dans l'année qui vient un colloque et des réunions régionales sur le recrutement.

Le Comité de la condition féminine des Métallos existe depuis quelques années déjà. Le nombre de femmes ne cesse d'augmenter dans nos rangs et nous en sommes très fiers. Elles représentent plus de 18% des membres de notre syndicat.

Nous organiserons un colloque de la condition féminine afin de faire le point sur la situation et nous pencher plus attentivement sur les actions à poser pour faire progresser la condition féminine chez les Métallos.

De plus je constate que les Métallos sont toujours à l'avant-garde dans la réflexion sur l'avenir du mouvement syndical et sur les ajustements nécessaires pour en assurer la survie dans un monde en profondes transformations. La discussion cette année sur la réorganisation du travail est une autre étape dans notre réflexion.

Enfin j'aimerais terminer sur deux aspects de notre action qui me tiennent à coeur: le programme de délégués sociaux et la formation professionnelle. Nous avons accumulé au cours des ans une expérience considérable dans ces deux domaines. Je pense qu'il est plus que temps que nous rencontrions nos membres qui y sont impliqués. C'est ainsi que j'ai l'intention dans l'année qui vient de rencontrer les délégués sociaux métallos. Ce programme est en train de redonner un autre élan à notre action syndicale dans nos milieux de travail. Je pense qu'ils ont besoin d'un support encore plus grand de la part de notre syndicat. Au niveau de la formation professionnelle, nous avons des dizaines de Métallos à la grandeur du Québec qui siègent aux Commissions de formation professionnelle. Nous organiserons des rencontres régionales afin de faire le point sur toute l'expérience que nos membres ont acquise dans ce domaine. Cet échange à partir de nos expériences est d'autant plus important que le gouvernement discute présentement d'un projet de loi sur une société québécoise du développement de la main-d'oeuvre.

Conclusion

En terminant, je veux vous remercier et vous féliciter tous et toutes pour l'excellent travail que vous avez accompli dans vos syndicats locaux respectifs. On se doit ensemble de continuer à bâtir la solidarité et renforcer les bases d'un syndicat déjà très présent et fort actif.

Comme vous pourrez le constater, l'an prochain sera très chargé. Nous aurons l'occasion de nous réunir très souvent, entre autre lors de nos réunions régionales, du congrès canadien d'orientation en mai, celui du C.T.C. en juin, du congrès international statutaire à Pittsburgh en août, à notre colloque de la condition féminine, à celui sur le recrutement ainsi qu'aux différentes réunions et colloques de la F.T.Q.

Puisque nous sommes à la fin de l'année 1991, je veux vous offrir ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs voeux de bonne santé, de bonheur et de prospérité.

L'année 1992 en sera une d'activités intenses, de grandes réflexions et de décisions qui influenceront notre avenir comme Métallos.

Souhaitons-nous tous et toutes de nous revoir l'an prochain à notre 28^e Assemblée Annuelle, qui se tiendra les 26 et 27 novembre 1992 à l'hôtel Loews Le Concorde à Québec, un autre établissement syndiqué chez nous.

Bonne assemblée et bonnes délibérations!



Le personnel de soutien en 1991

• Iberville



Suzanne Cavanna
Photo: André Laplante

• Montréal



Manon Cloutier



Francine Couture
Photo: Luc Soucisse



Francine Desmarteau
Photo: Serge Jongué



Sylvie Gagnon



Monic Morneau



Diane Petitpas
Photo: Serge Jongué



Mimi Poulin



Linda Sévigny
Photo: Photo Features

• Québec



Sylvie Thomassin

• Rouyn-Noranda



Marlyne Lessard

• Sept-Îles



Norma Normand

Grève de la compagnie de sécurité Avantages à Québec.



Photo: André Laplante



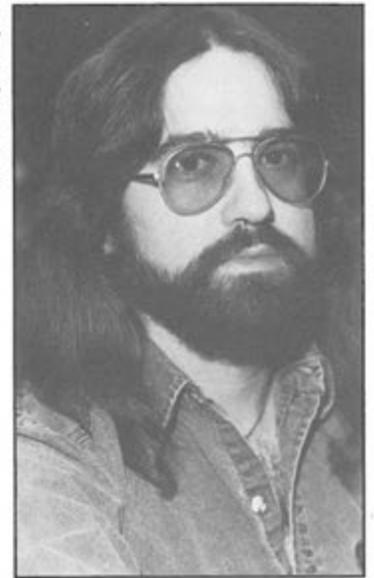
Fermeture de la compagnie Lord à Montréal.

Photo: Serge Jongué



François Dumont, métallo de Pirelli.

Photo: Serge Jongué



Alain Gilbert, métallo de Matagami

Photo: Serge Jongué



Denis Charron et Maurice Millette, des Métallos activement impliqués dans la francisation de leur entreprise Dresser Canada.

Photo: André Laplante



Esther Maciel, une Québécoise d'origine argentine, présidente de l'unité syndicale du local 9200 à l'Hôtel Relax à Laval.

Photo: Serge Jongué



Luce Rodrigue, présidente de l'unité syndicale du local 9200 au Hilton-Dorval

Marcel Édouin, métallo-recruteur de Sidbec-Longueuil

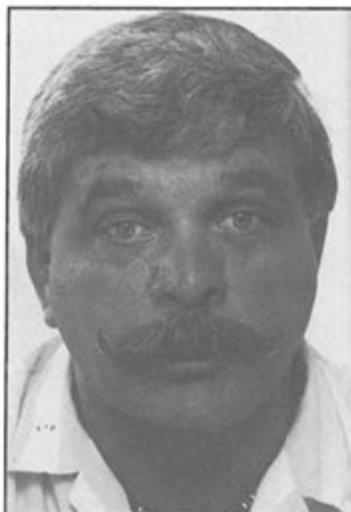


Photo: Serge Jongué



Théo Gagné, Roger Bédard, André Gravel, Émile Boudreau, Robert Bouchard et Gérard Proulx lors du 25^{ième} anniversaire de la fondation du local de Murdochville.



Jean-Yves Bernatchez président du local de Murdochville et Lawrence McBrearty directeur des Métallos lors de la fête du 25^{ième} anniversaire de fondation du local 6086.





30^{ième} anniversaire de fondation du District 5

Lors de l'élection du 14 février 1961, les Métallos québécois réalisent massivement le directeur du temps, Pat Burke. Ce dernier s'était engagé à mettre sur pied un district pour le Québec. En mars 1961, 14 syndicats locaux québécois envoient des résolutions à l'assemblée canadienne du syndicat réitérant leur demande d'un district québécois. Le 1^{er} juin 1961 naît le District 5.

Pour en savoir plus long, nous vous encourageons à consulter le livre de Jean Gérin-Lajoie intitulé **Les Métallos 1936-1981**.